

Communiqué de presse (19/11/2025)

Hier, le Président de la République et le premier ministre ont indiqué que la lutte contre le narcotrafic devait s'inspirer de celle contre le terrorisme, plaidant pour un décloisonnement entre le national et le local.

L'ANPJ salue cette prise de conscience, qu'elle réclame depuis longtemps¹, et espère que le gouvernement en tirera les conclusions qui s'imposent avec la création d'une Direction Générale de la Police Judiciaire forte, rassemblée, et connectée, à l'image de la DGSJ.

En effet, le crime organisé s'étend et s'aggrave partout sur le territoire national. Le « meurtre d'intimidation » du frère d'un jeune homme engagé contre le narcotrafic est considéré comme un « point de bascule » par nos gouvernants. Cette bascule dans le narcoterrorisme était prévisible.

Une fois de plus, les pouvoirs publics se contentent de réagir à l'événement et se montrent incapables d'anticiper et d'endiguer un phénomène désormais structurel.

La réforme de la police judiciaire a été, elle aussi, un point de bascule ! Celui de la déconstruction du seul service de police capable de poursuivre une lutte efficace contre la très grande criminalité à l'échelle nationale.

Depuis plus de deux ans, l'ANPJ dénonce le projet, puis la mise en place forcée de la réforme de la police nationale qui a profondément désorganisé les services de police judiciaire chargés de la lutte contre la criminalité organisée.

Jusqu'en 2024, ces services étaient tous interconnectés sur l'ensemble du territoire national. Ils partageaient des informations opérationnelles en temps réel, avec rapidité et souplesse, ce qui favorisait un travail d'enquête circonstancié, complet et rigoureux.

La départementalisation de tous les services de police a rompu cette interconnexion entre tous les enquêteurs de police judiciaire en les isolant dans un territoire totalement inadapté et incohérent avec la lutte contre la criminalité organisée et spécialisée.

Elle a aussi démobilisé de nombreux enquêteurs spécialisés, aguerris, qui ont préféré avancer leur départ à la retraite, quitter la police nationale ou muter dans d'autres directions, plutôt que d'assister, impuissants, à la mort lente de la Direction Centrale de la Police Judiciaire qui était la référence en matière de lutte contre la criminalité organisée.

Les derniers événements sanglants montrent qu'il y a urgence à agir et créer cette DGPJ.

1 CP ANPJ du 15/05/2024 : https://www.asso-anpj.fr/files/ugd/8d37bd_432e38ec46114120a6873d349b1aa43a.pdf